



TERMES DE REFERENCE

ETUDE DE FAISABILITE FONDS GENRE SAHEL 2

Table des matières

1. Contexte	1
1.1. L'AFD et l'égalité femmes-hommes	1
1.2. Informations générales sur le contexte :	2
1.3. Partenariat EDIFIS et Fonds Genre Sahel 2 (Instruction du projet CZZ 3661)	3
Objectif général et contenu du projet Fonds Genre Sahel 2	3
Objectifs spécifiques :	4
Composantes envisagées :	4
2. Objet du marché	5
2.1. Objectifs de la prestation	5
2.2. Détails de la prestation	6
Phase 1 - Structuration du projet	6
Phase 2 - Diagnostic	7
Intégration des sciences comportementales	7
2.3. Principales étapes et livrables de la prestation	8
3. Méthodologie	10
Points d'attention spécifiques :	11
4. Profils d'experts attendus du consultant	11
5. Documents et facilitation fournis au consultant	12

1. Contexte

1.1. L'AFD et l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre de son [Plan d'orientation stratégique 2018-2022](#), l'AFD a adopté une stratégie 100% Lien social, s'engageant ainsi à lutter contre les inégalités, à travers un engagement renouvelé en faveur de l'égalité femmes-hommes. Les objectifs de l'AFD en matière de genre et de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes s'inscrivent dans le cadre de la [Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes \(2018-2022\)](#), en cours d'actualisation, et sont mesurés annuellement à travers le [marqueur CAD égalité femmes-hommes de l'OCDE](#).

Vivement mobilisée en faveur de l'agenda « Femmes, paix et sécurité »¹ dans le cadre de sa diplomatie féministe, la France a adopté son 3ème Plan national d'action (PNA) « Femmes,

¹ Par sa résolution 1325 « Femmes, Paix et Sécurité » du 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies reconnaît pour la première fois l'impact disproportionné des crises et des conflits sur les femmes et les filles. Cette résolution affirme aussi et surtout que le respect des droits des femmes, leur protection et leur pleine participation aux processus décisionnels représentent un moyen efficace pour prévenir les conflits et favoriser une paix durable.

Paix et Sécurité » 2021-2025. Ce 3ème PNA a pour ambition forte de « prendre en compte les enjeux de genre dans toutes les actions de la France en matière de paix et de sécurité ».

Cet agenda « Femmes, Paix et Sécurité » est à la croisée de deux engagements stratégiques majeurs de l'AFD : l'égalité femmes-hommes (stratégie 100% lien social) et la paix en « 3D » (stratégie vulnérabilités aux crises et résilience). Elle contribue donc activement à la mise en œuvre du PNA français, dont le Sahel est une zone prioritaire.

1.2. Informations générales sur le contexte :

Les inégalités de genre au Sahel sont parmi les plus importantes au monde. Selon l'Indice de l'Egalité des Genre en Afrique produit par la Banque africaine de Développement qui mesure trois dimensions : économique, sociale, représentation et autonomisation, les inégalités sont les plus accrues dans la région du Sahel².

- Education et insertion économique : le taux d'alphabétisme est estimé par l'UNESCO en 2020, à 32,5 % chez les femmes contre 51 % pour les hommes³. Les femmes sahéniennes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir un travail dans le secteur formel et sont plus exposées à la pauvreté.
- Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR)/ violences basées sur le genre (VBG) : le taux de maternité est très élevé dans la région, avec une moyenne oscillant entre 4,5 en Mauritanie et environ 7 enfants par femme au Tchad⁴. Les VBG subsistent encore, et l'accès des femmes aux soins de santé sexuels et reproductifs demeure faible, augmentant les risques déjà très élevés de mortalité maternelle⁵.
- Gouvernance et représentation : les femmes sont malheureusement sous-représentées au niveau exécutif, judiciaire et législatif, malgré les efforts de certains pays notamment à travers l'instauration des quotas.

En plus des inégalités et situations de fragilité qui pré existaient structurellement, le Sahel est devenu une région où se conjuguent à la fois crise climatique, sécuritaire, alimentaire et sanitaire. Ces crises se nourrissent mutuellement et ont un impact disproportionné sur les femmes et les filles, qui forment également la majorité des populations déplacées forcées (70% des victimes sont des femmes et des enfants selon l'ONU)⁶. Les femmes ne sont pourtant que trop faiblement représentées dans les instances de décisions⁷. Ces multiples crises interconnectées exacerbent les inégalités de genre. Les normes sociales discriminatoires à l'égard des femmes peuvent aussi alimenter les conflits et la violence, qui à leur tour, multiplient les charges et les risques auxquelles sont confrontées les femmes et les filles.

Dans ce contexte, les organisations de la société civile (OSC) locales qui œuvrent sur les questions de genre et pour les droits des femmes jouent un rôle crucial. Elles fournissent un soutien vital aux femmes et aux filles en situation de crise, en leur offrant un accès à des services de santé, d'éducation, et à du soutien psychosocial. De plus, ces organisations mènent des actions de plaidoyer auprès des gouvernements et des acteurs internationaux pour rendre visible les besoins spécifiques des femmes et des filles afin qu'ils soient pris en compte dans les politiques et les programmes de réponse aux crises. Les défis auxquels sont confrontées ces OSC sont toutefois considérables. L'accès aux ressources financières est souvent limité, ce qui entrave leur capacité à répondre efficacement aux besoins croissants des populations vulnérables. De plus, le contexte sécuritaire volatile rend difficile l'accès aux communautés les

² Cet indice mesure 3 dimensions : économique, sociale, représentation et autonomisation. Le score régional du Sahel est de 32,4% pour l'ensemble des pays du G5 Sahel. Il en résulte un écart entre les sexes de 67,6% sur ces 3 dimensions.

³ <https://uil.unesco.org/fr/alphabétisation/luil-hance-etude-lalphabétisation-region-du-sahel>

⁴ UNDESA/Division de la population, 2019

⁵ <https://news.un.org/fr/story/2022/04/1119152>

⁶ [Les conflits armés et les femmes - La résolution 1325 du Conseil de sécurité : dix ans d'existence | Nations Unies.](#)

⁷ [Les femmes, indispensables actrices de la paix ? Marie-Cécile Naves, ideas4development.org](#) : « plus de 100 000 ONG locales de reconstruction et de réconciliation sont aujourd'hui dirigées par des femmes. Elle souligne que « L'engagement et le savoir-faire des actrices de terrain sont tout aussi essentiels, voire décisifs »

plus marginalisées, et peut exposer ces organisations à des risques accrus dans la mise en œuvre de leurs actions.

1.3. Partenariat EDIFIS et Fonds Genre Sahel 2 (Instruction du projet CZZ 3661)

Dans ce contexte et dans le cadre de ses engagements pour l'égalité de droits femmes-hommes et de la diplomatie féministe de la France, l'AFD a lancé en 2021, le financement du **Partenariat EDIFIS** (Éducation, Droits sexuels et reproductifs, Insertion des Femmes et des filles au Sahel), un programme pilote en faveur de l'égalité femme/homme. De plus, l'AFD appuie le projet « Women count » au Sénégal, au Tchad et en Mauritanie, mis en œuvre par UN Women⁸.

Le **partenariat EDIFIS**⁹ est mis en œuvre par **Expertise France (EF)** à travers trois composantes :

1. L'Assistance Technique EDIFIS (**AT - EDIFIS**) à destination des acteurs publics pour les accompagner dans la formulation et l'opérationnalisation de politiques publiques en faveur de l'égalité de genre ;
2. Le Fonds d'Appui à la Préparation et au Suivi de projets CAD 1 et CAD 2 (**FAPS genre EDIFIS**) à destination des projets instruits dans les pays d'intervention ;
3. Le Fonds d'appui à des initiatives innovantes visant à renforcer l'égalité femmes - hommes au Sahel (**Fonds Genre Sahel**) spécifiquement dédié aux OSC locales dans les pays de mise en œuvre.

Les composantes AT EDIFIS et FAPS GENRE EDIFIS seront encore en exécution, quand la première phase de la composante FGS va prendre fin en décembre 2024. Au regard du bilan positif à mi-parcours du Fonds OSC Genre Sahel de cette phase pilote, une **deuxième phase est planifiée pour la période 2025-2028 pour un montant de 3,5 millions d'Euros, également mise en œuvre par EF**. Cette nouvelle phase sera mise en œuvre sous le label FSO¹⁰. Elle permettra de renforcer les acquis de la phase 1 et d'étendre les appuis à de nouvelles OSC féministes.

Les pays d'intervention de la phase 2 sont **la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad, la Côte d'Ivoire et la Guinée**. Ces deux derniers pays du Golfe de Guinée, sont intégrés au projet pour cette nouvelle phase.

La phase d'instruction du projet en cours doit permettre de préciser les éléments de structuration et le cadre de résultats pour la nouvelle phase du FGS sur la base de l'étude de faisabilité objet du présent marché.

Objectif général et contenu du projet Fonds Genre Sahel 2

L'objectif général du projet Fonds Genre Sahel 2 est de : **« Réduire les inégalités de genre et renforcer l'autonomisation des femmes en soutenant les initiatives innovantes d'organisations locales de la société civile »**.

La phase 2 du FGS adoptera une approche visant à renforcer les trois autonomies des femmes : physique, économique et politique, en reconnaissant l'importance de l'autonomisation des femmes pour contribuer à construire des communautés résilientes et pacifiques dans la région.

L'approche reposera sur trois piliers interdépendants, dans une perspective transformatrice pour l'égalité de genre :

1. **Autonomie physique** : appui et financement d'initiatives d'OSC locales visant à garantir la sécurité et l'intégrité physique des femmes, notamment des initiatives pour

⁸ Le projet Women Count 2, appuyé par l'AFD et mis en œuvre par UN Women, vise à améliorer la production et l'utilisation des données pour suivre les indicateurs de genre dans les domaines clés des ODD où des lacunes persistent, y compris l'autonomisation économique des femmes et la violence à l'égard des femmes. De plus, le projet permettra de moderniser les systèmes nationaux de données sur le genre au Sénégal, au Tchad et en Mauritanie.

⁹ Voir le site web du projet : www.partenariatedifis.com.

¹⁰ Fonds de soutien aux organisations féministes <https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/le-fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof-un-outil-emblematisque-de/>

améliorer l'accès aux DSSR ; lutter contre les VBG ; promouvoir l'éducation sur la santé et le bien-être.

2. **Autonomie économique** : appui et financement d'initiatives d'OSC locales pour le renforcement des capacités économiques des femmes, à travers l'accès aux ressources, à la formation professionnelle, ou à l'entrepreneuriat.
3. **Autonomie politique** : soutien aux OSC locales pour accroître la participation des femmes aux processus de prise de décision à différents niveaux, en renforçant leurs compétences de leadership et plaidoyer.

Cette approche s'inscrit dans la stratégie partenariale du programme EDIFIS, en permettant une forte complémentarité avec les volets AT et FAPS, mais aussi dans la stratégie du FSOF à travers le financement et l'appui technique aux OSC locales. Les OSC bénéficieront de renforcement de capacités organisationnelles et pour la mise en réseau. Par ailleurs, la nouvelle phase permettra la mobilisation d'expertise et de moyens sur les thématiques « genre et fragilité », « genre et numérique » et « genre et médias ». Toutes actions du projet s'inscriront dans une approche sensible aux conflits et ne pas nuire. Cette expertise en appui aux OSC sera menée de préférence par une organisation locale (nationale ou régionale) en mesure de faire un transfert de compétences à d'autres OSC locales (cf. ci-après).

Objectifs spécifiques :

- **OS1** : Renforcer les OSC féministes locales en consolidant les initiatives existantes, et en soutenant de nouvelles initiatives innovantes.
- **OS2** : Renforcer les capacités des OSC féministes locales et leur mise en réseau en :
 - o Leur facilitant la mobilisation de financements et des partenariats avec d'autres bailleurs en vue d'avoir d'autres appuis.
 - o Les dotant des outils nécessaires pour amplifier leur impact collectif et leur efficacité dans leurs actions.
- **OS3** : Contribuer à la capitalisation et au partage de bonnes pratiques des OSC, à leur diffusion et à leur visibilité.

Composantes envisagées :

Composante 1 : Financement et accompagnement d'initiatives d'OSC féministes locales visant à l'autonomisation des femmes s'inscrivant dans les thématiques EDIFIS¹¹.

- **Activités** : Consolider les acquis des initiatives des OSC de la phase pilote, les développer et les porter à l'échelle ; Sélectionner de nouvelles OSC bénéficiaires porteuses d'expertises en matière de genre et d'initiatives innovantes.

Composante 2 : Renforcement des capacités et appui au réseautage des OSC pour augmenter l'impact de leurs initiatives et de leurs actions de plaidoyer dans le dialogue de politiques publiques en faveur de l'égalité de genre. Dans une perspective de localisation de appuis et de continuité de l'OS1, les activités de cette composante seront mises en œuvre par des OSC locales actives au niveau méso, porteuses d'expertises spécifiques et en capacité de d'appuyer des OSC de niveau plus micro et structurer un réseau (par exemple : OSC faïtières, organisations régionales).

- **Activités** : Poursuivre le renforcement des capacités ; Consolider le réseautage horizontal et vertical pour soutenir les actions de plaidoyer amorcées en fin de phase 1 des OSC et le développement de partenariats dynamiques.

Composante 3 : Consolidation des actions de capitalisation, de visibilité et de partage des bonnes pratiques.

- **Activités** : Etude diagnostic des actions de sensibilisation sur la base de l'apport des sciences comportementales ; Identification de partenariats avec les acteurs du monde universitaire et de la recherche (recherche appliquée par exemple) ; Partage en ligne

¹¹ Thématiques EDIFIS : accès et maintien à l'éducation, DSSR, insertion socio-économique des femmes, réduction de toutes les formes de VBG, participation des femmes aux instances de décision économiques, politiques et sociales.

et animation d'espaces de rencontres régionales et thématiques pour le partage d'expérience ; Exploitation de l'intelligence artificielle pour améliorer les mécanismes de capitalisation (outils digitaux d'assistance virtuelle de collecte et d'analyse de données).

Composante transversale : Contribution à l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en partenariat avec les autorités nationales dans les contextes qui le permettent, dans le cadre des plans d'actions nationaux, et tous les acteurs et partenaires concernés, en vue de l'implication des OSC engagées sur les droits des femmes

- **Activités :** Accompagnement des OSC et réseaux d'acteurs pour assurer la veille, l'interpellation, être force de proposition et de contrôle du respect des engagements nationaux de l'agenda en la matière.

2. Objet du marché

2.1. Objectifs de la prestation

Dans le cadre du projet CZZ3661 FGS 2, l'étude de faisabilité mise en marché sur la base des présents termes de référence a pour objectif de proposer un montage institutionnel et opérationnel pour le projet et de préciser les composantes techniques et le dimensionnement des activités qui seront mises en œuvre.

L'étude, divisée en deux phases, aura pour objet la réalisation de deux documents de référence pour le projet : Phase 1) Proposition de structuration du projet ; Phase 2) Diagnostic approfondi. Le diagnostic approfondi, livré dans un deuxième temps, servira à nourrir et à approfondir la structuration du projet (livrable 1).

Phase 1 – Proposition de structuration du projet

L'objectif est de formuler des recommandations opérationnelles pour la rédaction d'une fiche de présentation détaillée du projet du FGS 2, dont le modèle sera fourni par l'AFD. Les recommandations concerneront :

- La stratégie du projet, la théorie du changement, le cadre de résultats associé (cadre logique)
- L'approche pour le renforcement de capacités ;
- La gouvernance du projet, y compris la cohérence avec les autres volets du Partenariat EDIFIS ;
- Les mécanismes de coordination et de coopération avec les acteurs clés ;
- Les acteurs pertinents et en mesure d'effectuer le renforcement de capacités et la mise en réseau de la Composante 2 (organisations locales, faitières, têtes de réseau, etc.) ;
- Le mécanisme de suivi, évaluation et capitalisation du projet ;
- La mise en place d'un dispositif spécifique concernant la sécurité et la protection d'activistes dans les contextes de fragilité, crises et conflits.

Phase 2 – Diagnostic approfondi

Les objectifs sont les suivants :

- Analyser les **besoins des OSC féministes locales et de leurs réseaux** dans les pays d'intervention en matière de financements, renforcement de capacités, mise en réseau.
- Analyser le contexte sécuritaire des OSC afin de tenir compte du sujet des mouvements anti-droits présents dans les pays cibles.
- Analyser les obstacles et les freins présents dans **deux pays pilotes** (Côte d'Ivoire et Tchad par exemple) pour renforcer l'autonomisation des femmes à partir d'une approche basée sur les sciences comportementales et la psychologie sociale.

- Analyser les **vulnérabilités au changement climatique des communautés** et des projets des OSC visés afin d'intégrer dans le cadre du projet les liens existants entre genre et climat.
- Etablir la situation de référence pour le système de suivi et évaluation du projet.

La prestation devra également permettre de :

- **Pré-Identifier les OSC locales bénéficiaires** du FGS2 et les organisations nationales et régionales porteuses d'expertises genre, en particulier en contexte de fragilité, en lien avec les thématiques du projet.
- Proposer l'adoption d'une **approche par les sciences comportementales** dans les différentes composantes du projet. En particulier des possibilités d'intervention auprès des OSC devront être proposées :
 - Organisation d'un séminaire et d'une formation sur les sciences comportementales et la psychologie sociale de manière à mettre en lumière les outils qui peuvent être déployés pour aider au plaidoyer et aux services offerts par les OSC.
 - Réalisation d'un diagnostic afin d'**identifier les problématiques d'adoption d'usages et ses différentes causes afin d'intégrer les sciences comportementales dans les thématiques portées par les OSC appuyées par le FGS2.**

2.2. Détails de la prestation

Phase 1 - Structuration du projet

La proposition de **structuration du projet FGS 2** comportera notamment les éléments suivants :

- Structuration institutionnelle et opérationnelle du projet, sur la base des capacités et contraintes opérationnelles d'**Expertise France** qui met en œuvre le projet, et de la **cohérence avec les autres volets du Partenariat EDIFIS** (volet AT notamment) ;
- Développement du **cadre logique** pour le projet – les objectifs spécifiques proposés pourront évoluer dans ce cadre ;
- Recommandations sur les possibilités pratiques afin d'assurer un appui flexible répondant aux besoins évolutifs des OSC dans des contextes volatiles (réflexion conjointe avec EF sur les possibilités d'adapter le mode opératoire)
- **Activités** détaillées et opérationnelles pour la mise en œuvre du projet, avec une estimation des coûts par activité ;
- Les formes d'**implication d'acteurs clés** pour le projet dans ses différentes activités (partenaires institutionnels, OSC et leurs réseaux, autres bailleurs et partenaires) ;
- Propositions concrètes pour la prise en compte des **questions de sécurité et protection des militantes** dans des contextes sensibles (par exemple mesures de protection, santé mentale, mise en place de procédures d'urgence).

Les recommandations opérationnelles devront permettre d'assurer la complémentarité et d'identifier les synergies possibles dans la mise en œuvre à établir entre ce projet et le projet EDIFIS AT prioritairement, et avec les autres interventions de l'AFD¹².

Etant donné que le document de structuration du projet sera livré avant le diagnostic (cf. calendrier), il devra être flexible et proposer une méthodologie qui sera à adapter après la livraison du diagnostic approfondi.

¹² Women Count 2 ; FSOE « Féministes en action » et « femmes, paix, sécurité » ; mécanisme PISCCA/FEF piloté par les Ambassades etc.

Phase 2 - Diagnostic

Le **diagnostic** devra présenter une analyse solide de la situation de référence sur le secteur de l'appui aux **OSC féministes**¹³ dans la zone de mise en œuvre: analyse des risques et opportunités du projet, analyse des barrières, contraintes, besoins immédiats et stratégiques des femmes et de leurs organisations pour leur autonomisation et analyse des capacités des parties prenantes sur le genre dans le périmètre géographique du projet. L'étude devra permettre de comprendre les différents profils d'OSC féministes. Le diagnostic s'appuiera sur les cartographies existantes¹⁴ et les complétera si besoin.

Ce diagnostic devrait contribuer à pré-identifier les OSC qui pourraient se voir attribuer des subventions, afin de raccourcir un maximum la phase de démarrage et de commencer l'exécution des subventions le plus rapidement possible. Il devra également compléter l'identification d'organisations nationales ou régionales en capacité d'assurer le renforcement de capacités d'autres OSC locales et, le cas échéant, leur refinancement, qui sera faite dans la phase 1: type d'appuis assurés, thématiques d'intervention, budgets estimatifs, expériences de structuration et financement d'OSC, etc.

L'étude devra capitaliser sur les enseignements à tirer des initiatives et programmes en cours et/ou passés (de l'AFD prioritairement) ayant intégré des objectifs de réduction des inégalités de genre et/ou d'autonomisation des femmes dans les cinq pays visés.

Dans une perspective de sensibilité au conflit, le diagnostic devra intégrer la réalisation d'une analyse de contexte sensible au conflit de manière à identifier les possibles mesures de prévention ou atténuation des tensions/conflits ainsi que les mesures pouvant être mises en place de manière à consolider la paix et la cohésion sociale dans la géographie couverte. Une attention particulière sera portée dans le cadre de cette analyse aux enjeux de genre dans les dynamiques de conflit. Dans une optique ne pas nuire, l'engagement communautaire est essentiel : par exemple, l'inclusion des chefs coutumiers et religieux aux activités est une voie intéressante à explorer, au même titre que l'inclusion des hommes et des garçons (sensibilisation via les campagnes de communication, écoles de maris et futurs maris, etc.). L'étude pourra s'alimenter de la capitalisation, en cours, et permettre de construire sur les apprentissages de la première phase (en particulier l'approche « hommes champions » mise en œuvre en Mauritanie¹⁵).

Intégration des sciences comportementales

Les sciences comportementales sont un d'un domaine interdisciplinaire qui vise à comprendre comment les individus prennent des décisions, agissent et interagissent dans différents contextes. Ce sont des outils pivots entre plusieurs disciplines de sciences sociales : psychologie, neuroscience, économie, sciences cognitives, anthropologie, etc. En étudiant de près les comportements des citoyens / usagers, les sciences comportementales visent à déployer des outils pratiques pour inciter à l'adoption de comportements vertueux, en modifiant l'environnement qui nous entoure (voir IDEAS42, [Science Comportementale en matière de santé sexuelle et de la reproduction 2.0](#)).

Dans le cadre de ce projet les sciences comportementales peuvent être mobilisées dans différentes thématiques, par exemple :

- Les droits et la santé sexuels et reproductifs ;

¹³ Les organisations féministes de la société civile sont ici comprises dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d'agir en faveur de l'égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles.

¹⁴ Une cartographie sur les principaux projets CAD2 dans les 5 pays d'intervention est en cours d'élaboration par le projet EDIFIS AT, et sera mise à disposition du consultant.

¹⁵ Cela a notamment été fait par le projet SWEDD et les leçons apprises sur le sujet ont été formalisées dans des briefs : [Guide 1 L'engagement des leaders religieux et traditionnels](#), [Guide 5 clubs des Maris et Futurs Maris](#)).

- La lutte contre les violences basées sur le genre¹⁶,
- La promotion de la formation professionnelle et entrepreneuriat pour les femmes¹⁷, et ;
- L'engagement des hommes pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ;
- La participation des femmes dans les processus de prise de décision¹⁸.

Ainsi, pour intégrer une solution innovante basée sur les sciences comportementales plusieurs étapes doivent être développées¹⁹. Il est nécessaire en premier lieu **d'identifier la problématique posée et ses différentes causes** et ainsi procéder à un **diagnostic comportemental (freins et barrières à l'adoption d'un comportement souhaité)**. Par exemple si l'objectif est d'augmenter la participation des femmes dans la vie professionnelle, il est nécessaire d'identifier les acteurs clés mais aussi la chaîne de comportements bloquant et les limites empêchant un passage de l'intention à l'action pour les populations cibles. Les freins peuvent être de différents types : normes sociales, information mal perçues, obligations, conditions liées à la vie sociale, barrières psychologiques, intérêts financiers, etc... A partir de l'observation menée, il est intéressant de proposer des tests empiriques de 2 / 3 leviers / solutions comportementales pouvant être développées dans le cadre du projet.

Ainsi, in fine, les sciences comportementales pourront être mises à contribution par les OSC locales pour : enrichir leur plaidoyer pour un changement de politique vers l'égalité des femmes ; changer les récits nuisibles au niveau de la communauté ; mettre en œuvre des actions et appliquer des outils qui seront plus effectifs.

2.3. Principales étapes et livrables de la prestation

La prestation est divisée en deux Phases (Phase 1 – Structuration du projet, Phase 2 – Diagnostic approfondi). Chaque phase comporte un livrable principal, à élaborer en plusieurs jalons et différentes activités.

Phase 1 - Structuration du projet (septembre 2024):

- **Etape 0 : Démarrage et cadrage de l'étude**
 - Réunion de démarrage avec l'AFD et EF ;
 - Revue documentaire, en particulier du bilan à mi-parcours du FGS1 réalisé fin 2023 et de l'étude de capitalisation du FGS1 réalisée au deuxième trimestre 2024 ;
 - Analyse préliminaire des acteurs et informateurs clés, et réunions préliminaires ;

Livrable : Note de cadrage, y compris description de la méthodologie et le calendrier détaillé.

- **Etape 1 : Proposition initiale**
 - Ateliers de co-construction avec les différentes parties prenantes du projet (thématiques, concept pour le renforcement de capacités sur la base des expertises locales, mitigation des risques) ;
 - Réflexion autour du mode opératoire avec EF ;
 - Proposition initiale de la théorie de changement et du cadre logique (objectifs, indicateurs, composantes et activités principales du projet) ;
 - Livrable : rapport à mi-parcours pour la structuration du projet.
- **Etape 2 : Proposition finale**

¹⁶ Voir à ce sujet le diagnostic publié par UNICEF sur la situation de violences contre les enfants et les femmes au Liban. En France aussi les sciences comportementales sont mises à contribution afin d'améliorer le repérage des femmes victimes de violences à l'aide de l'implication des professionnels de santé (voir [Direction Interministérielle de la transformation publique, 2022](#)).

¹⁷ Voir étude de l'AFD [Autonomisation économique des femmes en Afrique | AFD - Agence Française de Développement](#) et de la [Banque mondiale](#).

¹⁸ Voir à ce sujet, deux exemples concrets de projets en [Argentine et en Equateur](#).

¹⁹ Voir le document de [Walsh \(2022\)](#) sur les Approches comportementales pour aborder l'inégalité entre les sexes dans les opportunités économiques.

- Préparation et facilitation d'un atelier de planification avec les différentes parties prenantes du projet ;
- Structuration détaillée pour le projet : stratégie, cadre logique, approche pour le renforcement de capacités, composantes et activités, plan de travail annualisé avec dimensionnement des activités détaillées, gouvernance du projet, mécanisme de coordination et coopération avec les acteurs clés (prioritairement, ceux du projet EDIFIS AT et Women Count 2), système de suivi, évaluation, communication et capitalisation du projet), plan budgétaire;
- Analyse des risques et plan de contingence ;
- Livrable : Note de présentation détaillée du projet comprenant les éléments ci-dessus.

Livrables annexes (Phase 1):

Cartographie d'organisations locales (niveau méso, national ou régional), réseaux et organisations faitières en mesure de fournir un appui aux OSC féministes de taille moins importante.

Phase 2 – Diagnostic

• Etape 1 : Elaboration du diagnostic provisoire

- Analyse de contexte sensible au conflit et analyse des risques ;
- Consolidation de la cartographie existante des parties prenantes sur le genre en lien avec le projet : organismes publics (privés éventuellement), organisations de la société civile, bailleurs de fonds, agences des Nations Unies, etc.²⁰
- Analyse des thématiques prioritaires par pays, à prioriser dans l'appel à projets, en fonction de i) synergies avec d'autres projets dans la région, ii) missions d'assistance technique menées par le projet EDIFIS AT et résultats (Mauritanie, Sénégal, Tchad), iii) plans nationaux genre et autres engagements nationaux.
- Enquêtes de terrain et consultations auprès des acteurs identifiés et des groupes cibles ;
- Atelier de restitution ;
- Livrable : diagnostic provisoire

• Etape 2 : Elaboration du diagnostic final

- Analyse des capacités et des besoins d'appui des OSC féministes aux différents niveaux, de leurs membres et leurs bénéficiaires, y compris en matière de sécurité et d'appui individuel (par exemple en lien au conseil psychosocial et à la santé mentale) ;
- Proposition des critères de sélection (appel à projets) des OSC bénéficiaires de la Composante 1 : thématiques à prioriser, enveloppes budgétaires, etc.
- Atelier de restitution du rapport de diagnostic et validations des orientations et recommandations ;
- Proposition de valorisation des indicateurs du cadre logique (situation de référence et valeurs cibles)
- Livrable : rapport de diagnostic final intégrant les recommandations post-restitution et l'actualisation du processus (calendrier détaillé) pour la structuration du projet.

²⁰ L'équipe du projet EDIFIS AT travaille également sur une cartographie. EF sera en charge de faire le lien entre les consultant.es et l'équipe d'EDIFIS AT afin d'éviter les doublons. Le consultant pourra également s'appuyer sur les cartographies existantes (Etude EDIFIS et Diagnostic Efficoop).

Livrables annexes (Phase 2):

1) Cartographie d'OSC féministes locales en mesure de mettre en œuvre des initiatives innovantes en lien avec les thématiques EDIFIS et estimation des enveloppes budgétaires par OSC, par pays ou par thématique ;

2) Cartographie d'organisation informelles (non enregistrées) en mesure de mettre en œuvre des initiatives innovantes en lien avec les thématiques EDIFIS

Phase	Etapes	Livrable(s)	Dates	Jours- hommes indicatifs
Phase 1 Structuration du projet	Etape 0 Cadrage	Note de cadrage (méthodologie, calendrier)		5
	Etape 1 Proposition initiale	Document provisoire pour la structuration du projet : théorie du changement, cadre logique, liste d'activités		15
	Etape 2 Proposition finale	Note de présentation détaillée du projet (modèle fourni par EF) Cartographie OSC Composante 2	15 septembre 2024	15
Phase 2 Diagnostic	Etape 0	Note de cadrage (méthodologie, calendrier)		5
	Etape 1	Diagnostic provisoire		35
	Etape 2	Diagnostic final Cartographie 1, Cartographie 2	15 décembre 2024	35
Total				110

3. Méthodologie

La méthodologie fera l'objet d'une description précise et détaillée, dans laquelle le Prestataire justifiera les choix méthodologiques proposés, de la répartition des temps sur le terrain et du système de gestion proposé pour l'atteinte des objectifs de la prestation tels que présentés dans la partie 2 des présents termes de référence.

Le prestataire s'appuiera sur des études dont les données et contacts seront fournis par l'AFD au démarrage de la prestation. Ces documents ne constituent pas une liste exhaustive et le prestataire devra également effectuer des recherches complémentaires pour réaliser ses analyses.

La présentation de l'approche méthodologique traduira la compréhension des termes de référence et fera mention des éléments suivants :

- Compréhension des objectifs du projet et de l'étude ;
- Justification de l'approche retenue ;
- Présentation des acteurs clés à impliquer pour la réalisation de l'étude et de l'approche retenue pour assurer leur participation ;
- Présentation des étapes de travail clés pour la réalisation de l'étude, en identifiant celles auxquelles seront associés les acteurs clés ; préparation d'un chronogramme pour leur mise en œuvre ;
- Description de l'approche pour la coordination de la réalisation de l'étude avec l'AFD et EF.

Points d'attention spécifiques :

- L'approche genre est centrale dans la méthodologie qui sera proposée par le prestataire et devra tenir compte des données disponibles, des enseignements de la littérature existante, du retour d'expérience des bailleurs/PTF sur des projets similaires (dans le pays ou dans la région) ainsi que d'une analyse terrain approfondie dans le périmètre du projet.
- L'étude ne devra pas traiter les bénéficiaires comme des profils homogènes aux besoins identiques et aux contraintes similaires : il s'agira d'analyser les différents profils avec une perspective intersectionnelle, i.e. prenant en compte les interactions entre les différentes catégories d'appartenance (réelles ou supposées) des individus, et leur influence dans la production et la reproduction des inégalités sociales.
- De plus, le projet étant mis en œuvre sur des thématiques sensibles et dans des contextes fragiles, l'adoption d'une approche « ne pas nuire » et sensible aux conflits est essentielle. Le prestataire devra décrire la façon dont ces principes sont intégrés à l'approche méthodologique proposée.

Le prestataire devra proposer une équipe d'experts pertinents pour la conduite de l'étude et sera responsable de sa coordination et de la qualité des prestations. Le prestataire rendra compte régulièrement à l'AFD et à EF sous formes de points d'étape, compte rendus de réunions, rapports de mission et sur la base des livrables tels que décrits au point 2.3 des présents termes de référence.

4. Profils d'experts attendus du consultant

Les profils d'experts requis sont les suivants :

- (i) Expertise confirmée en matière d'égalité de genre dans les pays d'intervention du projet;
- (ii) Expertise confirmée en matière d'appui aux organisations de la société civile dans la région de mise en œuvre du projet ;
- (iii) Expertise confirmée en montage et gestion de projet;
- (iv) Expertise confirmée sur les risques climatiques avec un focus sur le genre; et
- (v) Expertise confirmée sur les sciences comportementales.

Les experts peuvent combiner plusieurs de ces expertises mentionnées. Une très bonne connaissance du tissu des OSC dans les pays d'intervention est indispensable.

Le prestataire est invité, dans son offre technique, à faire des propositions détaillées concernant la méthodologie et à proposer des variantes lorsqu'il le juge approprié.

Le prestataire est invité, dans son offre technique à s'associer des expert.e.s des pays d'intervention, pour faciliter la collecte et la consultation des informateurs clés, notamment des OSC locales.

Le prestataire précisera dans son offre la répartition du travail au sein de son équipe et le nombre de jours à travailler par chaque membre et à chaque phase de l'étude. Il décrira les processus mis en place pour le soutien (coordination, contrôle de la qualité, communication, etc.).

Le prestataire devra produire des références et des documents appropriés démontrant qu'il possède les qualifications requises pour mener à bien l'étude (brochures, références antérieures, **CV d'experts**, expérience dans des conditions similaires, capacités financières).

5. Documents et facilitation fournis au consultant

AFD :

- Bilan à mi-parcours du FGS1 ;
- Etude de capitalisation FGS1 ;
- Etude préparatoire de l'initiative EDIFIS (Technopolis, Egaé, 2019) ;
- FSOF – évaluation à mi-parcours (décembre 2022) ;
- Liste projets phare (à compléter).

Expertise France :

- Rapport annuels d'activités et financiers projet FGS 1 (2021-2023) ;
- Rapports narratifs 1, 2 et 3 projet FGS 1 (2021 – 2023) ;
- Rapport de synthèse annuel OSC 2023 ;
- Plan commun de renforcement des capacités FGS 1 (actualisé chaque année) ;
- Rapports des ateliers régionaux réalisés avec les OSC (couplés à des sessions de renforcement des capacités) ;
- Etude diagnostic OSC Sahel et recommandations opérationnelles FGS 1 (Efficoop, 2020) ;
- Fiches de capitalisation des initiatives soutenues par le FGS 1 (2023 – 2024) ;
- AT EDIFIS – Rapport de démarrage (2022 – 2023) ;
- AT EDIFIS – Rapport semestriel n°1 (août 23 – janvier 24) ;
- AT EDIFIS – Liste des actions en cours et livrables finaux ;
- Narratif technique (revue de littérature), plan d'action et feuille de route opérationnelle pour l'intégration des sciences comportementales.